

DÉCRYPTER LES CV



Après avoir diffusé votre annonce de recrutement votre bureau a été inondé de CV en tous genres. Comment faire le tri et ne garder que les bons CV, ceux dont les profils pourront correspondre au poste ?

La présentation du document

La qualité de présentation du CV ne doit pas être qu'un simple détail. Celle-ci témoigne de la personnalité et de la crédibilité du candidat. Voici quelques éléments du CV qui, s'ils sont particulièrement soignés par le candidat, révèlent un certain sérieux et une bonne dose de professionnalisme :

- la photo : ne doit pas être une « photo de vacances », mais plutôt rester sobre et bien cadrée.
- la lisibilité : un CV surchargé et débordants de couleurs ou décorations révélera un esprit un peu trop « fouillis ». La rigueur du candidat se reflète dans le soin apporté au CV, à travers sa clarté et son efficacité.
- la longueur : la précision et le caractère synthétique des informations notées sont également à étudier. Un CV de plus de 2 pages (grand maximum) souligne un manque de capacité à synthétiser les informations, qualité indispensable pour bien des postes.
- les fautes d'orthographe : représentent un élément souvent éliminatoire. Si le candidat n'a pas pris le temps de vérifier l'orthographe de son CV, cela affiche clairement un manque de motivation pour sa recherche de travail. De plus, ces lacunes en orthographe se feront ressentir dans les emails qui seront envoyés par la personne aux partenaires ou clients de l'entreprise et donneront une mauvaise image de celle-ci auprès du public.

L'analyse du CV reçu peut apporter une foule d'informations au recruteur sur l'éventuel futur salarié. Pour cela il ne suffit pas de se contenter de relever de manière informative les éléments inscrits. Il est nécessaire d'inspecter le fond aussi bien que la forme du CV, car ces deux aspects indiquent beaucoup sur le profil du candidat à l'embauche. L'analyse du CV va se concentrer autour de trois éléments : la présentation, la cohérence du parcours et la stabilité du parcours.

La cohérence du parcours par rapport au poste proposé

Le recruteur doit pouvoir remarquer dans le CV si le candidat possède un diplôme ou a fait une école en cohérence avec les exigences du poste. Les parcours professionnels au sein d'entre-

prises de même secteur ou à des postes équivalents doivent également retenir l'attention du recruteur. Ces expériences apportent des acquis non négligeables qui permettront au recruté de répondre rapidement aux exigences du poste. Ainsi, on peut penser que le candidat dont le parcours est cohérent dans des secteurs similaires possède déjà le savoir-faire et vraisemblablement le savoir-être nécessaires pour satisfaire au poste proposé.

La stabilité du parcours

Il est conseillé aux recruteurs d'éviter les CV où un changement très fréquent de sociétés et de postes sur des périodes courtes est constaté. Et ce d'autant plus si ces changements successifs ne sont pas expliqués. Ceci accuse d'une probable instabilité professionnelle. ▀